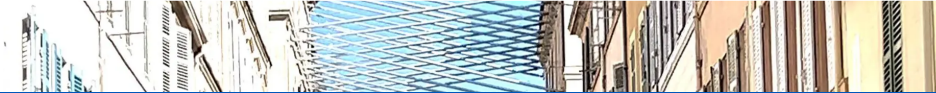




LA MÉTROPOLE RECRUTE SES SAISONNIERS

Marseille - Faits divers

Rue de Tivoli à Marseille, un an après le drame, le témoignage d'une victime 4min



الم 📶 20°C ☀️ 📧 Newsletter

📻 RADIO 📺 TV 🎧 PODCAST



Par Michel Montagne 04/04/2024 à 07:29



Dans quelques jours, le mardi 9 avril, le "Collectif Tivoli" commémorera le premier anniversaire de la catastrophe avec un hommage rendu à la mémoire des huit personnes décédées dans l'explosion et l'effondrement de l'immeuble sis au 17 de la rue de Tivoli, avec un moment de recueillement suivi d'un dépôt de fleurs et d'une minute de silence.

Pour les autres habitants, rescapés ou affectés par les conséquences de l'explosion et de l'effondrement, le drame fait, depuis un an, partie du quotidien. En raison évidemment et en premier lieu du traumatisme subi mais aussi de la lenteur des procédures administratives, et notamment de l'analyse de chaque dossier par les assureurs respectifs. Avec pour conséquence néfaste qu'en dépit de tous les efforts de résilience, cette lourdeur bureaucratique condamne les victimes à replonger *ad nauseam* dans la catastrophe, sans quasiment connaître un jour de répit.

Résultat, en plus des troubles psychologiques causés par le drame lui-même vient se superposer un sentiment d'anxiété provoqué par des procédures dont il est impossible d'envisager l'issue. Sans compter l'angoisse que le préjudice subi ne soit finalement pas entièrement pris en charge, notamment en raison de l'existence dans certains contrats de plafonds d'indemnisation. En effet, si le volet assurance de la copropriété est plutôt bien engagé, il n'en va pas de même pour les multiples assurances habitation souscrites à titre personnel pour chaque logement. Selon les clauses, avantageuses ou non, de chaque contrat, les conséquences financières peuvent varier énormément d'une victime à l'autre. Qui plus est dans un secteur - l'immobilier - où les sommes en jeu deviennent rapidement astronomiques.

Ronan Michel, sa compagne et leurs deux enfants de 10 et 13 ans, habitaient au 11 de la rue Tivoli dans un appartement dont ils étaient les récents propriétaires. Anomalie administrative, il n'existe pas de numéro 13 dans cette voie, le 11 est donc mitoyen du 15, lequel s'est lui-même effondré suite à la destruction du 17. De par sa proximité, l'immeuble du 11 a ainsi subi des dommages suffisamment graves pour justifier l'évacuation immédiate de ses habitants. Depuis, la famille de Ronan Michel est enlignée dans d'interminables méandres administratifs dont elle ne voit toujours pas l'issue au bout pourtant d'une année. **Cette situation douloureuse, le quadragénaire nous la raconte dans l'interview téléphonique qu'il nous a accordée** ce 1er avril alors qu'il se trouvait en pleine mer dans l'exercice de son métier d'officier de la marine marchande.



Rue de Tivoli à Marseille, un an après le drame, le témoignage...

C'est pour sortir de cette nasse bureaucratique que le "Collectif Tivoli - 9 avril" dont fait partie Ronan Michel et qui réunit une quinzaine de membres actifs, se bat pour obtenir la mise en place d'un accord-cadre d'indemnisation : les assureurs avanceraient les frais de l'intégralité des travaux pour l'ensemble des victimes sans attendre l'issue de la procédure judiciaire. À charge pour eux de se retourner ensuite après contre les responsables du sinistre.

Pour participer à l'hommage à la mémoire des victimes un an jour pour jour après la catastrophe, rendez-vous ce mardi 9 avril, à 10h45, à l'angle de la rue Jaubert et du boulevard Eugène Pierre dans le 5e arrondissement.

👍 Réagir 📶 Etang de Berre 93.8 & 87.9 FM 🔊 📻 RADIO